# LE CANADA"

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction .....OSCAR McDONELL
Secrétaire " .....P. A. J. VOYER
Gérancteur de ville.....FLAVIEN MOFFET

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Samedi 11 Octobre 1890


☞LES PERSONNES QUI NE RECEVRONT PAS LEUR JOURNAL RÉGULIÈREMENT SONT PRIÉES DE DONNER AVIS SANS DÉLAI AU BUREAU DE L'ADMINISTRATION.

## ECHOS DU JOUR

Les Juif ont été chassés de Sebastopol.

Il y a encore en Canada 121,520 sauvages.

M. Mercier aura cinquante ans le 15 de ce mois.

Albani a chanté à la messe de mariage de la fille de Dumas fils.

M. Eugène Renault, ancien rédacteur du COURRIER DU CANADA, vient de mourir.

On a déjà commencé à Montréal les préparatifs d'une grande exposition qui aura lieu en 1892.

L'hon. M. Drury, ex-ministre de l'Agriculture d'Ontario recouvre rapidement la santé après une sévère attaque de fièvre.

L'orge canadien est l'orge préféré par les brasseurs américains. Aucun tarif ne pourra l'empêcher de pénétrer aux Etats-Unis.

Sir Hector partira lundi pour St Hyacinthe où il assistera mardi à la pose de la première pierre d'un édifice public. Il reviendra mercredi.

Mgr Laflèche, évêque de Trois Rivières, vient de lancer un mandement par lequel il frappe le foin d'un supplément d'impôt, dans tout son diocèse.

Gladstone dit que le bill McKinley est une déplorable erreur, qui aura des conséquences désastreuses pour des personnes qui ne les méritent pas.

L'ONTARIO GAZETTE, dernière édition, contient l'avis d'une demande de charte pour la Cie de chemin électrique d'Ottawa avec un capital de $250,000.

Une lettre de M. Henri Mager, un savant géographe français, auteur de l'ATLAS COLONIAL, nous apprend qu'il travaille en ce moment à une carte du Canada.

Le gouvernement des Etats-Unis vient d'acheter le parc du "baseball" à Washington, pour la bagatelle de 243,175 piastres pour y bâtir l'imprimerie nationale.

Les députés irlandais O'Brien et Dillon ont joué à la police le bon tour d'aller prendre *incognito* passage à bord d'un steamer qui les débarquera à New-York demain ou lundi.

Le concours de la PATRIE au sujet du recensement de Montréal est terminé. Les chiffres donnés par les coiseurs sont de 233,027. Le bulletin qui s'en rapprochait le plus et qui a gagné le prix de $50 était de 233,025.

Un relevé récemment fait des femmes employées dans l'industrie constate qu'il y a actuellement dans les cinq grands pays manufacturiers d'Europe un peu plus de 20 millions d'ouvrières, sur une population d'environ 200 millions d'habitants.

Un journal de Paris rapporte que plusieurs capitalistes français ont l'intention, afin de remédier aux inconvénients résultant pour le commerce français, du bill MacKinley, d'établir des fabriques de tissus aux Etats Unis. Une fabrique française des plus importantes de tissus fins créerait prochainement un grand établissement au capital de $700,000.00.

Mgr l'évêque de Trois-Rivières vient d'adresser au clergé de son diocèse un mandement créant une nouvelle dîme sur le foin, pour obvier à la diminuation de la dîme causée par le développement toujours croissant de la culture du foin dans le district au détriment de la culture des autres produits agricoles.

Le mandement dit qu'avec la dîme actuelle, les curés de certaines paroisses du diocèse de Trois Rivières peuvent à peine percevoir ce qui est strictement nécessaire pour subvenir aux dépenses et aux aumônes que leur impose leur position.

Comme on l'a vu hier le comité nommé par le gouvernement Italien dans le but de faire les préparatifs nécessaires pour que l'Italie soit dignement représentée à la grande exposition universelle de Chicago en 1892, vient d'être dissout faute d'encouragement. Les fabricants italiens ont refusé d'exhiber aucun de leur produits à cause du tarif McKinley qui les empêche de faire le commerce avec les Etats-Unis. Les membres du comité voyant que tous leurs efforts seraient inutiles ont fait un rapport au gouvernement disant que le but du comité était manqué.

Leur démission a été envoyée en même temps.

Le COURRIER DES ETATS-UNIS publie ce qui suit :

"L'abandon de la polygamie par les mormons est un événement d'une importance incontestable : mais c'est un événement qui devait être prévu avec certitude à prochaine échéance : car la communauté mormonne ne pouvait se maintenir avec ses institutions illégales qu'à la condition de rester isolée dans le désert. Mais du moment où elle a cessé d'être séparée du reste du monde par de vaste solitudes ; du moment où l'immigration a rempli les espaces vides qui l'entouraient et s'est rapprochée, mêlée même à ses éléments primitifs au point de la submerger dans un flot de population qu'elle ne pouvait dominer ni par le nombre ni par l'ascendant moral, il était impossible qu'elle conservât l'autorité nécessaire pour se mettre perpétuellement au-dessus des lois. Bref, elle devait fatalement se soumettre à la loi commune.

# DROIT CRIMINEL

(*Suite et fin*)

Quand l'accusé était conduit au tribunal du roi par les magnats du comté, on amenait douze témoins pour jurer sa culpabilité. Cette pratique semble avoir été imitée des procès en causes civiles, où douze témoins de la localité où le différend avait eu lieu étaient appelés à venir représenter sous serment ce qu'ils savaient de l'affaire.

On appelait les douze les assises ou les grandes assises. Ce mot *d'assises* était employé dans trois sens différents dans l'ancienne loi. Il signifiait une loi, un jury et la séance de la cour.

Donc, les premiers jurés tant au civil qu'au criminel étaient des témoins officiels, et non pas comme aujourd'hui des juges sur la valeur de la preuve apportée par les témoins. Ce changement de fonction se produisit du troisième au seizième siècle.

A venir jusqu'au dix septième siècle, c'était la coutume d'interroger un prisonnier accusé de crime d'après la manière encore en usage, actuellement, en France. La torture n'a jamais été légalisée en Angleterre, mais elle a été employé considérablement sous le règne de la reine Elisabeth, principalement sur les personnes accusées d'avoir conspiré contre sa vie.

Les procédures préliminaires dans les procès criminels ont été longtemps faites en secret ; en effet, ce ne fut qu'en 1848 que le parlement donna à l'accusé le droit d'être présent à l'examen préliminaire des témoins.

La punition du crime étaient rigoureuse. Toutes les offenses d'après le droit commun : le meurtre, l'homicide non prémédité, le vol, l'incendiat, le faux monnayage, la rapine, pour une valeur d'un chelin et au dessus, étaient punissable de mort, et cela, à venir jusqu'en 1827.

Cette sévérité était mitigée cependant par une institution connue sous le nom de "bénéfice du clergé", par laquelle le clergé et les religieuses, ensuite tout homme sachant lire, à moins qu'il n'eût été marié deux fois, ou à moins qu'il n'eût été marié à une veuve ; ensuite tous ceux, hommes ou femmes, mariés deux foi ou non, qui savaient lire ; ensuite toute personne sachant lire ou non, étaient exemptées, pour leur première offense, dans presque tous les cas, non seulement de la peine de mort mais de tout autre châtiment.

Peu à peu, à mesure que le bénéfice du clergé s'étendait, une institution s'établissait en contre-partie par laquelle un grand nombre de crimes en étaient exclus et passaient sous le nom de félonies sans bénéfice du clergé.

Ainsi il fut déterminé par des actes successifs du parlement que le vol de chevaux, de moutons, et d'autres bestiaux, que le vol de la valeur de cinq chelins dans un magasin, que le vol sur la personne de la valeur d'un chelin et plus seraient des félonies sans bénéfice du clergé.

De 1827 à 1861 la peine capitale fut abolie en Angleterre sauf dans trois cas : savoir, la haute trahison, le meurtre, la piraterie avec certaines circonstances agravantes et l'incendiat des arsenaux.

Dans le cas de meurtre, on devait prouver la malice au moins implicitement. Le mot malice dans ce cas avait une étendue très large. Il signifiait, en ne autre chose, l'intention d'infliger des blessures corporelles graves, l'invention de commettre un crime dénommé félonie et dans l'accomplissement duquel l'homicide a eu lieu, avec la connaissance que l'acte qui cause la mort est un acte dangereux pour la vie, et de plus la détermination d'en courir le risque.

Depuis un temps relativement rapproché, la procédure et la loi criminelle ont donc subi de très grandes transformations en Angleterre. On leur a apporté surtout de grands adoucissements. Or, ne serait-il pas illogique de croire qu'elles ne devront plus changer — à moins de supposer qu'elles sont aujourd hui la perfection même ?

La société change, se transforme, à tous les quarts de siècle on lui trouve des traits, un caractère nouveaux. Comment l'institution judiciaire, qui en est la base et la garantie, ne devrait elle pas s'adapter aux traits, aux idées, aux besoins nouveaux.

Songeons à ce qu'exigeaient nos statuts criminels, au commencement du siècle, les amendements aujourd'hui jugés si nécessaires qu'on leur a fait subir en vingt-cinq ans, et ne nous étonnons pas que des hommes comme sir James Stephen cherchent le raffinement de la loi quand nous avons déjà depuis longtemps le rafinement du crime.

Ce qu'il importe, ce n'est pas de frapper brutalement, comme autrefois, mais de frapper sûrement ; moins de bras vengeur, plus d'œil à la justice. L'erreur judiciaire et l'impunité du coupable font plus de tort aux sociétés que les tortures judiciaires ne leur font de bien.

Aussi c'est dans cette esprit que nos lois s'adoucissent, mais qu'on cherche à les rendre d'une application plus prompte et plus sûre.

Un journal de Vienne dit que le bill MacKinley est une mesure digne d'un peuple dont l'argument est le revolver.

Des agents allemands ont rencontré le ministre de l'agriculture et ont fait des instances pour que le gouvernement encourage l'immigration allemande au Canada.

# Depeches du Soir

(*Service Special*)

### BÉTAIL JUGÉ DANGEREUX

LONDRES 11 oct —Le gouvernement anglais a interdit l'importation en Angleterre du bétail venant de Hollande.

### CANADIEN ASSASSINÉ EN CALIFORNIE

SAN FRANÇISCO, 11 oct.—Robert Hardie, jeune avocat canadien qui était parti dernièrement pour Los Angeles dans cet Etat, a été assassiné, dit-on, par les Indiens.

### L'IMMIGRATION EN AMÉRIQUE

NEW-YORK, 11 Oct.— L'accroissement constaté cette année ne fait que s'accentuer chaque semaine. La journée d'hier a été encore des plus animées au Barge Office ; il y a été débarqué 3,149 immigrants amenés par divers paquebots d'Europe.

### GREVE DE MINEURS AU MICHIGAN

DÉTROIT, 11 oct.—Près de 2,500 mineurs sont en grève depuis quelque temps à Ishpeming, Michigan, et l'on craint maintenant que la grève ne s'étende dans tout le district minier du lac Supérieur. Dans ce cas le nombre des grévistes serait bientôt, dit-on, de 35,000.

### A LA NAGE EN UNIFORME

PARIS, 11 oct.—Un officier français, capitaine dans les dragons, M. Cremieu Foa, vient de traverser la Marne à la nage en uniforme, avec dolman, bottes, sabre et casque. C'est à Meaux qu'il a exécuté cette aventureuse gageure, et il est arrivé à bon port, sans incident, malgré la violence du courant de la Marne, à l'endroit où il la traversait.

### MIS EN MIETTE

SAN DIEGO, CALIFORNIE, 11 oct. — Un Americain du nom de McGee travaillait avec neuf Mexicains à la mine d'or de Rosario qui est à 70 milles de Mazatlan. Tout près de l'endroit où ils se trouvaient, il y avait un dépôt contenant plusieurs centaines de livres de dynamite. On ne sait comment cette dynamite a fait explosion et les dix travailleurs ont été mis en miettes.

### MEURTRE PAR UN ALIENÉ

NEW YORK, 11 oct.—La belle actrice Mary Anderson avait un admirateur passionné en la personne de James M. Dougherty. C'était un fou. On l'enferma à l'asile d'aliénés de Flatbush, en 1888.

Il y a trois semaines, il s'est échappé. Mais il a retourné hier à l'asile et a tiré deux coups de pistolet sur le docteur Lloyd, sous-intendant de l'établissement, qui est tombé roide mort.

### LE COMMERCE DES INDES

ST JOHN N. B., 11 oct.—Plusieurs steamers de la *West Indian Steamship Company* sont ici à prendre leur cargaison pour les Indes. Audelà de vingt chars à fret sont arrivés hier soir chargés de produits des manufactures de Québec et de l'Ontario tous destinés aux Indes Occidentales.

On remarque de Toronto du papier, articles en bois, médecines, marchandises sèches, matelas, chaussures, vernis etc., etc.

Plusieurs steamers chargent aussi les patates, le beurre, l'avoine de la province de Québec. Plusieurs marchands de cette ville exportent une grande quantité de poisson.

### LE MEURTRE DE WOLFESTOWN

SHERBROOKE, 11 oct.—La preuve de la défense a été déclarée close hier midi et les avocats ont demandé l'ajournement jusqu'à deux heures pour préparer leurs plaidoiries.

Un point important apporté par la défense, c'est qu'il a été prouvé que Rémi et Léda Lamontagne se trouvaient à l'hôtel "Sherbrooke House" le jour du mois d'octobre où Brisson prétend avoir entendu une voix dans la grange, voix qu'il croyait être celle de Rémi.

A deux heures la cour s'est ouverte de nouveau et l'affluence était encore plus grande qu'au commencement. M. Panneton, l'avocat de Rémi, a commencé sa plaidoirie.

### DÉVOUEMENT POUR SON MARI

NEW-YORK, 11 oct.—A la prison de Grenville, dans la Caroline du Sud, était détenu depuis une année un criminel du nom de "Bill" Howard. Cet individu avait été convaincu de meurtre et condamné à être pendu. Il attendait dans son cachot le jour du supplice. Le 7 du courant le geôlier permit à la femme de Howard de passer la nuit dans la cellule avec son mari.

De bonne heure le matin, Howard prit les vêtements de sa femme et portant dans ses bras un bébé que sa femme avait amenée avec elle, il réussit, sous ce déguisement à tromper la vigilance des gardiens, et à s'esquiver. Il était déjà tard dans l'avant-midi lorsque le geolier a découvert le tour qui lui avait été joué. La femme de Howard est encore dans la prison. C'est une jolie grosse fille des montagnes. Elle n'est âgée que de dix sept ans.

### Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, 11 oct.— La cause de McGreevy contre Tarte est remise à lundi.

—Thomas Doddridge s'est noyé accidentellement près de l'usine à gaz.

—Le grand constable Gale est parti pour St Jean, I. O., afin de savoir si Benjamin Thivierge, qui a été assailli par le nommé Cardinal, est assez bien pour venir donner sa déposition ici devant le magistrat de police, au cas contraire le magistrat Murray ira à St Jean prendre la déposition du blessé.

—La rumeur circulait mercredi après-midi, que le Rév. M. Fafard, curé de St Joseph de Lévis, en visite chez M. le curé de la Baie St Paul, était mort subitement dans la nuit de mercredi. Heureusement, il n'y a rien de fondé là-dedans. M. le curé Gauvreau a télégraphier à la Baie St Paul pour s'en assurer, et on a fait réponse que M. Fafard se portait très bien.

### Nouvelles de Montreal

MONTRÉAL, 11 Oct.—MM. Bernard et Bernard avocats du Conseil Central du Travail, ont institué un autre action en dommages de $3,000 contre la cité.

Les pétitionnaires veulent obliger la ville à leur fournir un approvisionnement de l'eau pour l'année courante.

—Le détective Carpenter est actuellement à Nashua, N.H., dans le but d'opérer l'extradition de Soucy, le célèbre voleur de chevaux du comté de Beauharnois, qui a réussi à s'évader de la prison de Valleyfield.

On dit que ce criminel redoutable aura encore à répondre à une accusation d'assaut indécent portée contre lui par une jeune fille de 13 ans, résidant dans la paroisse de Ste. Martine.

—Le Pacifique Canadien est en marché d'acheter le Montréal, Boston et Concord R.R.

—Les honorables MM. Chapleau et Merront parlé à la kermesse hier.

—Nous regrettons, dit la PRESSE, de ne pouvoir descendre à Québec, comme nous l'espérions, pour suivre nous-même les développements de la cause McGreevy-Tarte. Cela ne nous empêchera pas de faire tout en notre pouvoir pour tenir nos lecteurs au courant de cette affaire, qui restera, sans doute, comme l'une des plus fameuses de notre politique.

—Honoré Masson, accusé d'avoir ouvert des troncs dans les églises a été condamné par le juge Dugas à 7 années de travaux forcés.

—La grande manufacture de clous de Pillow & Hersey, à Montréal est détruite par le feu. 300 ouvriers vont se trouver sans emploi.

# A L'ORIGNAL

LES PLAIDOIERIES SONT COMMENCÉES

LA THÉORIE DU SUICIDE EST MISE DE L'AVANT

L'ORIGNAL, 11 oct. —Un verdict sera rendu ce soir dans cette autre célèbre cause. Le dernier témoin a été M. Joncas, boucher de Casselman. M. Constantineau, l'avocat de Mme Monette et Lamoureux, les accusés, a dans son plaidoyer soutenu que le défunt s'était suicidé, qu'il n'y avait pas eu de meurtre.

L'avocat de la Couronne, M. Britton parlait encore à quatre heures de cette après-midi et faisait une terrible charge contre les accusés.

On croit qu'un verdict sera rendu ce soir. L'opinion est que Lamoureux sera trouvé coupable du meurtre et que la femme Monnette sera tenue comme complice et inscitatrice.

# A L'ECHAFFAUD

LAMONTAGNE SERA PENDU LE 19 DECEMBRE

LÉDA REÇOIT SA PART DE CHATIMENT

SHERBROOKE, 11 oct.—Le jury n'a pas été long à rendre sa decision. Il n'a délibéré que 10 minutes et a rapporté contre Rémi Lamontagne un verdict de coupable. Le juge en chef a ensuite condamné à être pendu le 19 décembre prochain.

Léda est condamnée à un an de prison et à une amende de $250 pour mépris de cour. Il lui restera à subir son procès comme incendiaire.

PLUS TARD—L'avocat Lemieux va en appeler à cause d'informalités légales.

# L'ENQUETE DE CUMBERLAND

RIEN DE NOUVEAU DANS LES DÉPOSITIONS

ON DONNE DU TEMPS AU DÉTECTIF POUR CHERCHER LES TRACES DU COUPABLE

CUMBERLAND, 11 oct—L'enquête sur le double meurtre s'est continuée ce matin. Malgré une interrogation habile et sévère rien de nouveau, rien de positif n'a été appris.

Il n'y a que des soupçons contre Larocque, mais le prisonnier est calme et espère beaucoup être remis bientôt en liberté.

L'avocat Maxwell a demandé et obtenu que l'enquête soit ajournée au 20 prochain afin de donner au limier Grier le temps de faire de recherches et trouver le vrai coupable. Larocque sera gardé très à vue d'ici à cette date.

### CRUELLE EXPERIENCE

VIENNE, 11 oct.—Aujourd'hui un professeur de médecine a pris un petit chien ; il l'a insensibilisé et a mis ensuite à nu le cœur de la bête pour en étudier les battements, au moyen d'un instrument nommé épiscope. L'expérience a duré une demi-heure et a parfaitement réussi.

### UNE EX-SERVANTE DU SEIGNEUR ! !

ARRETÉE SUR L'ACCUSATION DE VOL

Elmire Bolduc, servante, a été arrêtée à Montréal sur l'accusation d'avoir dérobé plusieurs articles appartenant à M. Jos. Prieur, de la rue Ste-Catherine, Montréal.

L'histoire de cette servante infidèle se divise en plusieurs épisodes attrayants et dénote chez elle un instinct très développé pour la rapine.

Elle a fait devant le tribunal l'historique complet de sa vie, qu'elle a jugé à propos de partager entre la pratique rigide des mœurs du cloître, tout en se vouant durant ses heures de loisir, au développement continuel des instincts pervers qui s'agitaient sans cesse dans l'intérieur de son âme candide de postulante.

Elle a confessé devant le juge qu'elle avait consumé les plus tendres années de sa vie au sein d'un paisible couvent de Sillery où les révérendes religieuses de cette sainte institution l'avaient reçue en qualité d'humble sœur converse.

Quelques années après pour obéir aux ordres de sa supérieure, elle venait résider à l'asile de la Longue-Pointe, pour exercer les même fonctions dans un département où elle prit charge d'une manière spéciale d'une cinquantaine d'aliénés, qui avaient été placés sous ses soins vigilants.

Elle déclara que ne pouvant s'accorder avec les directrices de l'institution elle prit alors la résolution de s'engager comme ménagère dans plusieurs presbytères de la province de Quebec.

Le détective Gladu a déclaré qu'elle avait passé quelques mois au presbytère de Joliette et qu'après son départ on avait constaté la disparition de plusieurs articles. La même accusation a été portée contre elle dans toutes les institutions où elle a eu l'occasion de séjourner.

Cependant elle fut acquittée devant le tribunal vu que son frère résidant sur la rue Plessis est venu déclarer qu'elle ne jouissait pas de l'usage complet de ses facultés mentales et qu'il était résolu de la prendre sous ses soins particuliers.

### Cour de Police

(Présidence de M. O'Gara)

David Wilson, ivre et causant du désordre sur la rue, est condamné à payer $5 où à faire 2 semaines de prison.

La cause de McCullough accusé d'assaut sur l'italien Bosco, est remise à lundi.

La cause pour libelle contre John Jones, est remise à la semaine prochaine.


LE

SALON DE DEVANT

Est la scène de bien des tragédies et comédies domestiques. C'est là que la jeune fille de la maison reçoit son amoureux qui vient toujours à bonne heure et participe aux efforts faits pour user l'ameublement fourni par la Metropolitan Mfg. Co. C'est là aussi que le ministre de la religion bénit et couronne l'union matrimoniale. Le jeune homme a alors fini sa vie de salon, mais pas les meubles fournis par la Metropolitan Mfg. Co.

Ceci nous amène à vous parler d'ameublement de maison, mais ce serait une perte de de temps que d'en faire ici une longue description. Une visite au No. 557 rue Sussex vous sera plus profitable que la lecture des annonces, mêmes quand celles ci sont aussi intéressantes que les nôtres.

Metropolitan Mf'g. Co.

557 Rue Sussex.

L'HOMŒOPATHIE

D. C. McLAREN, M. D.

Medecin et Chirurgien

Au No. 89, Rue Slater.

Dans quelques jours nous avertirons le public de la date de l'ouverture de nos Echantillons de Fournaises de Passage et de Poeles de Cuisine, a Charbon et a Bois.

E. G. LAVERDURE & CIE.,

Christian & Cie.

Commercants de Charbon.

BASSIN DU CANAL.

En dehors des commandes à C. Christian, Agent, Nicolet House, Little Sussex Street, Ottawa.

Peinturez

Vos Batisses en Briques

—AVEC—

La Peinture a Briques plates

—DE—

HOWE

Preparee dans toutes

LES COULEURS.

Souvent il est utile d'associer la *Créosote de Goudron de Hêtre à l'Huile de Foie de Morue* dans le traitement des Affections du Larynx, des Bronches, des Poumons, principalement dans les Bronchites chroniques et les Catarrhes. Cette association présente de grands avantages, même en l'absence de maladie véritable, quand on l'emploie seulement dans le but de fortifier une poitrine faible ou un tempérament délicat. — Ces deux médicaments se trouvent réunis dans les CAPSULES DE BERTHÉ CRÉOSOTÉES, dans laquelle la Créosote de goudron de hêtre se présente dissoute dans une huile de foie de morue particulièrement recommandable, puisqu'elle est préparée par des procédés qui, seuls, ont mérité l'*approbation de l'Académie de Médecine de Paris.*

VENTE EN GROS : MAISON FRERE, 19, rue Jacob, Paris, et principaux droguistes. AU DÉTAIL dans les Pharmacies.

G. PHILBERT,

IMPORTATEUR

—DE—

TAPISSERIES

Americaines, Anglaise Ecossaises

—Coin des rues—

Dalhousie et Saint-Patrice

OTTAWA

Peintnres préparées, Peinture, Tapisseries, Vitres, Mastic, Pince ux Huile, Etc.

ARTICLES

De Peintre en General

CARTES PROFESSIONNELLES

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

GEO. McLAURIN, L.L.B.

AVOCAT, ETC.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Etc.

BLOC EGAN, RUE SPARKS

vis-à-vis l'Hôtel Russell.

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc,

ARCHITECTE ET INGENIEUR CIVIL

22 Rue Metcalfe, Ottawa.

J. W. W. WARD

AVOCAT ETC

— BUREAU

31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS Ottawa

O'GARA MacTAVISH & WYLD

AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES

Bloc Hay, rue Spark Ottawa, O

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, Q. C. D B. MacTAVISH WM. WYLD

DR. R. CHEVRIER.

276 Rue Dalhousie

Heures de Consultation 10 à 12 a. m., 2 à 5 p.m., et 7 à 8 p. m.,

LES MEILLEURS QUALITES DE CHARBON

T. G. Brigham Successeur de J. C. Browne & Cie Bloc Russell

26 RUE SPARKS

A Vendre à bon Marché

Portes chassis, et jalouserie, bois préparé moulures, vitres peintes, huiles, peintures cuir et fournitures de chaussures chez

R. WOODLAND,

38 rue Besserer, près du bassin du Canal

Belcourt, MacCraken & Henderson

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,

ONTARIO ET QUEBEC

OTTAWA

N. A. Belcourt, John J. MacCraken

Geo. F. Henderson.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Supreme et le Parlement

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER

J. J. GODFREY

Walker, McLean & Blanchet,

AVOCATS

Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires. etc. etc.

No. 34½ Rue Elgin, Ottawa

(EN FACE DU RUSSELL)

W. H. Walker, D. L. McLean. C.A.B.ancre

A. E. LUSSIER

Avocats, Notaire, etc.

Bureau -- 569 Rue Sussex

(Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.)

Argent àprêter avec avantage spécial l'emprunteur.

A. E. LUSSIER B. A.

M. J. GORMAN, LL.B.,

(*Successeur de L. A. Olivier*)

Avocat Solliciteur, Notaire, Etc

—BUREAU—

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, ONT

☞ARGENT A PRETER

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La Route directe entre l'Ouest et tous les points du Bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les îles de la Madeleine, Terreneuve et St Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 50 minutes.

Les trains express de l'Intercolonial qui vont dans ces directions sont brillamment éclairés par l'électricité et chauffés par la vapeur de la locomotive. Tout cela donne beaucoup d'avantages, de confort et de sureté aux voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants, de même que les chars-salons pour le jour.

On se rend par cette route à toutes les stations populaires de pêche et de bains du Canada sur le parcours de l'Intercolonial.

LIGNE DES PASSAGERS ET DES MALLES CANADIENNES-EUROPÉENNES

Les passagers pour la Grande Bretagne ou le Continent, quittant Montréal le jeudi matin arriveront à temps pour prendre le vapeur de la malle, le même soir à Rimouski.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la fleur et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est et de Terreneuve, aussi pour l'exportation des grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le et le passage s'adresser à

E KING, agent des billets,
27, rue Sparks, Ottawa, Ont.

D. POTTINGER,
Surintendant-Général

Bureau du Chemin de Fer,
Moncton N. B. 18 Juin, 1890.

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878

W. BAKER & CO.'S

Breakfast Cocoa

*Est absolument pur, et c'est soluble.*

*Pas de Chimiques*

sont employés en sa préparation. Il est *plus que trois fois plus fort que le cacao* mélangé avec de l'Amidon, de l'arrow-root, ou de sucre ; c'est aussi plus économique, coûtant moins qu'un sou la tasse. Il est délicieux, nourrissant et fortifiant, FACILE A DIGÉRER et admirablement adapté pour les malades, aussi bien que pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.

Se vend chez tous les Epiciers

W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.

PALMER HOUSE

SOIE NOIRE

Avez-vous besoin d'une Soie noire ou d'un Satin à Robe noir ? Si vous avez décidé de vous acheter une robe irez-vous payer une piastre et demie ailleurs pour la même qualité que je vous vendrai pour $1.

Ce n'est pas probable.

Je puis vous faire économiser un tiers de votre argent sur l'achat d'une Soie Noire, refuserez-vous cet avantage ?

Ce n'est pas probable.

Soie de Couleur

Irez-vous payer 50 pour cent plus cher dans un autre magasin pour une soie de couleur lorsque je vous offre la même qualité pour la réduction de cinquante pour cent.

Ce n'est pas probable.

Toute personne ayant besoin de marchandises sèches de première classe doit aller les acheter là où on est en position de les vendre à d'immenses réductions et la seule place à Ottawa est à la

PALMER HOUSE

53 & 55 Rue Sparks.

H.F. POIRIER


MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE